



Région de Bruxelles Capitale  
INVENTAIRE DU  
PATRIMOINE NATUREL

---

**SITE**

## Parc Malou

**Woluwé-Saint-Lambert, Boulevard de la  
Woluwe**

---

Statut juridique



Classé

---

ID

Urban : 179

---

Typologie

Parc paysager

---

D'une superficie de 8 ha, le massif boisé du château Malou, propriété de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, vient s'inclure dans la plaine alluviale de la Woluwe et du ruisseau du Struikbeek. La moitié du parc, sise au nord de l'avenue du Stade, a été classée le 30 mars 1989 (moulin de Lindekemaele et terrains avoisinants). Les abords du château sont principalement constitués d'un vaste étang de pêche et d'un parc de style paysager comptant quelques arbres remarquables (hêtre pourpre, catalpa, platane, chêne pédonculé et frêne) ainsi que de divers types forestiers devenus très rares à Bruxelles, comme l'aulnaie marécageuse, la chênaie-frênaie mésophile ou encore la frênaie-érablaie à flore d'humus doux.

Un inventaire floristique a permis d'y dénombrer au moins 150 espèces. Ancien domaine des jésuites, le parc du château Malou doit son nom à son dernier propriétaire, Jules Malou, l'un des géants du monde politique et financier de la Belgique du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les descendants de Jules Malou réussirent à sauvegarder le domaine, qui fut cédé à la commune en 1951. Le château proprement dit, transformé en centre culturel, est une jolie demeure de style classique de trame Louis XVI, édifiée dès 1776, qui se rattache au type des maisons de campagne de grandeur moyenne.



